



Propreté, environnement

Pollution et qualité de l'air

La qualité de l'air et le taux de pollution sont mesurés en continu pour protéger les personnes et permettre une information du public en temps réel.

Surveillance de la qualité de l'air

La qualité de l'air varie en fonction des phénomènes météorologiques et du déplacement des masses d'air chargées de polluants.



Atmo Grand Est

Des organismes, tel que **Atmo Grand Est** réalisent en continu des mesures dont les résultats sont <u>accessibles en ligne</u>.

Des bulletins d'alerte sont émis en cas de dépassement des seuils.



Les conséquences des pics de pollution sont sensibles sur l'environnement, mais également sur la santé des plus fragiles, enfants en bas âges, personnes âgées, malades...

Consignes en cas d'alerte pollution

En cas de dépassement du seuil d'alerte pour la population (80µg/m³ sur 24h) la procédure régionale d'alerte est déclenchée.

Il est alors demandé à chacun de suivre des recommandations comportementales et sanitaires.

Recommandations comportementales

Respecter la circulation différenciée (Crit'air)
Limiter l'usage des véhicules diesel
Limiter les transports routiers de transit
Éviter le chauffage par le bois et le charbon
Limiter les activités de loisirs génératrices de particules (sports mécaniques, feux d'artifices, etc)
Limiter l'usage d'outils d'entretien non électriques
Reporter les épandages agricoles d'engrais

Recommandations sanitaires

Enfants de moins de six ans

Ne pas modifier les déplacements indispensables Éviter les promenades et les activités à l'extérieur

Enfants de six à quinze ans

Ne pas modifier les déplacements habituels Éviter les activités à l'extérieur Privilégier à l'intérieur des locaux les exercices physiques d'intensité moyenne ou faible Reporter toute compétition sportive qu'elle soit prévue à l'extérieur ou à l'intérieur des locaux

Adolescents et adultes

Ne pas modifier les déplacements prévus Éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur Déplacer, dans la mesure du possible, les compétitions sportives prévues à l'extérieur

Patients asthmatiques, insuffisants respiratoires ou cardiaques

Respecter rigoureusement le traitement prescrit Être vigilants par rapport à toute aggravation de l'état de santé Ne pas hésiter à consulter un médecin

CONTACT



ENVIRONNEMENT Atmo Grand Est

20 allée de Longchamps 54600 Villers-lès-Nancy

<u>Itinéraire</u>

Site internet

Plan Climat Air Énergie Territorial

La métropole du Grand Nancy a adopté un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)pour lutter contre les changements climatiques à l'échelon du bassin de vie.

Les communes du Grand Nancy participent à ce plan par la mise en place d'actions concrètes au niveau local. La Ville d'Essey-lès-Nancy s'est fortement engagée en retenant 34 actions parmi les 54 proposées.

Plus d'informations

